

Sujet : [INTERNET] ENQUÊTE PUBLIQUE. PROJET DE PARC PHOTOVOLTAÏQUE, EGLETONS/DARNETS.

De : croixdujal <croixdujal@gmail.com>

Date : 13/06/2024 16:08

Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr, Correze Environnement <correzeenvironnement@gmail.com>, La Trousse <latroussecorreziennne@ilico.org>, st-hilaire-foissac-nature@laposte.net, Marcucci Sophie <sophie.marcucci@gmail.com>, vidaldany@aol.com, cag19@mailo.com

Monsieur le Commissaire Enquêteur, monsieur le Préfet,

Je rejoins l'opposition ferme et définitive à ce projet de parc photovoltaïque, à cheval sur les territoires des communes de Darnets et de Egletons.

Je vous pris de bien vouloir enregistrer mes arguments :

- les études régionales, en matière d'énergies renouvelables, indiquent, clairement, que l'énergie solaire en Limousin dispose d'une très mauvaise fenêtre de octobre(inclus) à mars (inclus). Six mois donc !
- la surface convertie est de 17 hectares, ce n'est pas rien. C' était la surface d'une exploitation agricole viable dans les années 70.
- cette emprise industrielle se fait au détriment d'une jeune FORÊT MIXTE, comme nous les voulons aujourd'hui. Il faut au moins 60 ans pour faire une forêt...de résineux, et bien plus pour une forêt de feuillus. Celle-ci, venue sur des terres agricoles, à déjà une trentaine d'années.
- il faut expressément tenir compte des TRAMES BLEUES ET VERTES quand il y en a, du ZONAGE NATURA 2000, ses CORRIDORS et autres HABITATS PROTÉGÉS, sous peine d'aller au pénal ou au Tribunal Administratif.
- il faut veiller au strict respect de la GESTION EN QUANTITÉ et en QUALITÉ de la RESSOURCE EN EAU. Sujet très sensible qui peut également conduire en justice.

Je ne suis pas du tout certain que tout ceci ait été pris en considération par les pétitionnaires et, en conséquence , je demande des expertises complémentaires.

Par ailleurs, ce Parc, véritable "MIROIR AUX ALOUETTES ", est aux abords immédiats d' un aérodrome, appelé à se développer. La surbrillance de plusieurs hectares de panneaux ne risque-t- elle pas de gêner les pilotes ?

Enfin, en tant qu' ancien membre, à trois reprises, du Conseil Municipal de Darnets, je veux faire entendre ici que le PLUI est un contrat Léonin qui profite essentiellement a l'Administration Centrale aux Comm-Com., qui ne sont pas la somme des communes. A long terme, et même à moyen terme, les communes sont grugées...Cé sera aussi le cas dans ce projet.

Voilà, madame, monsieur, ce que je ne pouvais ne pas vous dire.Je vous demande, monsieur le Commissaire Enquêteur, de refuser votre accord à cette "petite folie" locale.

Qui vend les panneaux ?

A qui profite? vraiment? cette opération ?

Qu'en est-il de la maintenance du site ?

Daniel Soularue

ancien président de Corrèze-environnement

et, à ce titre,

ancien Vice-président du Conservatoire(Régional)

des Espaces Naturels du Limousin (CREN.L)